

" ALLEZ SEDAN "  
Boîte Postale 155

SEDAN, le 18 Mai 1972.

08205 SEDAN

Cher Monsieur et Ami Sportif,

Vous le savez maintenant, notre équipe professionnelle a regagné sa place en Première Division et, dans trois mois, nous nous préparons à affronter de nouveau les meilleures équipes françaises.

Si nous en sommes là, c'est grâce à la qualité des joueurs et de leur entraîneur et à la sagesse et la tenacité des dirigeants du Club.

Mais c'est aussi grâce à vous, qui avez répondu massivement il y a deux ans à la souscription lancée par le Club des Supporters, et qui avez manifesté votre volonté de conserver à Sedan et aux Ardennes une équipe que les dirigeants parisiens convoitaient.

Malheureusement, le budget du Club est de plus en plus difficile à équilibrer en raison de l'insuffisance des recettes dans une ville de 25.000 habitants et des nouvelles dispositions du contrat à temps des joueurs professionnels.

C'est pourquoi, nous nous permettons aujourd'hui de faire appel à votre générosité et vous demandons de renouveler votre souscription pour le maintien du Club en Première Division. Nous vous prions instamment de bien vouloir verser votre participation dans les meilleurs délais en faisant un effort supplémentaire si cela vous est possible et de chercher parmi vos amis de nouveaux supporters.

Au nom du football ardennais, nous vous en remercions très vivement.

R. PIERRON, Président.

En ce qui concerne le règlement, vous pouvez établir :

- un chèque bancaire à l'ordre du C.S. SEDAN ARDENNES
- un virement postal sans indiquer le nom du bénéficiaire
- un mandat poste

Pour les règlements en espèces, des bureaux sont à votre disposition :

A SEDAN : Monsieur Marcel YVE Rue Gambetta

A CHARLEVILLE MEZIERES : Parfumerie COLOMBINE, 19 Rue de la République

A RETHEL : Monsieur Jackie LECLERE, 14 Bd St Nicolas

"LA PLUME AU VENT" 4 Place d'Hourtoule